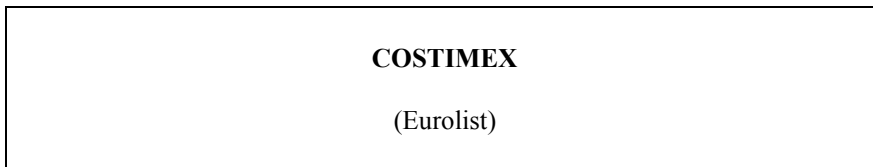


24 janvier 2008

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.



1. Le 22 janvier 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions COSTIMEX déposée par CM-CIC Securities, agissant pour le compte de la société Ets J. Soufflet (cf. Décision et Information 208C0153 du 22 janvier 2008).

La note d'information de l'initiateur (visa n°08-014 du 22 janvier 2008) et la note en réponse de la société COSTIMEX (visa n°08-015 du 22 janvier 2008) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 25 janvier au 15 février 2008 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. L'Autorité des marchés financiers a demandé la reprise de la cotation des actions COSTIMEX le 25 janvier 2008.